

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 16**

Régie de l'énergie
DOSSIER: <i>R-3492-2002</i>
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: <i>24 novembre 2003</i>
Pièces n°: <i>HQD-13</i>

doc. 6.16

Engagement 16 :

1) *Veillez préciser ce que signifie ressources financières, quel est le lien de ce terme avec les risques financiers qui sont pris en compte dans le coût de la dette et non dans les charges.*

2) *Veillez préciser la hauteur de la prévision pour imprévus versus des éventuels comptes de nivellement et de choix et le choix de cette façon de faire.*

3) *Veillez préciser si toutes ces charges sont récurrentes et doivent être utilisées pour établir le niveau du revenu requis. (demandé par la Régie)*

Réponse à l'engagement 16 :

Sur l'horizon 2001-2004, les charges de services externes et ressources financières se détaillent comme suit :

Services externes et ressources financières
(en millions de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre			
	Années historiques		Année de base	Année témoin
	2001	2002	2003	2004
Services externes				
Services professionnels	25,1	27,4	30,8	30,8
Émondage	34,6	33,8	32,4	32,4
Courier, messagerie	13,6	14,0	14,1	14,1
Agence de recouvrement	1,0	1,5	1,5	1,5
Téléphonie et autres	20,1	23,4	20,8	20,8
	94,4	100,1	99,6	99,6
Ressources financières				
Mauvaises créances	57,8	53,0	46,5	42,5
Comptes à recevoir, intérêts et autres	15,0	12,9	35,6	39,3
	72,8	65,9	82,1	81,8
TOTAL	167,2	166,0	181,7	181,4

Les charges sous la rubrique Ressources financières comprennent principalement les mauvaises créances, les indemnités pour dommages, les intérêts payés sur dépôts des clients, ainsi que diverses provisions générales normalement prises pour se prémunir contre certains aléas d'exploitation. A titre d'exemple pour 2003, ces provisions concernent essentiellement :

- des dépenses additionnelles de nature non capitalisable associées à la réalisation du projet SIC et à celle de certains programmes dont la mise en conformité du réseau aérien et le rappel des thermostats défectueux faisant l'objet de garantie;
- la prise en charge du réseau de distribution de la ville de Schefferville, et;
- des frais résultant d'évènements imprévus par les unités opérationnelles mais faisant partie des opérations courantes du Distributeur, comme par exemple une panne locale ou régionale importante.

Ainsi, contrairement à ce que laisse supposer la réponse du Distributeur à la question 18.1 de la Régie à la pièce HQD-11, Document 1, ces charges ne concernent pas les risques financiers pris en compte dans le coût de la dette mais sont plutôt reliées aux activités courantes d'exploitation du Distributeur.

Par ailleurs, aux fins de comparaison entre les données réelles (2001-2002) et prévisionnelles (2003-2004), il faut souligner qu'en mode prévisionnel, les provisions pour imprévus sont imputées globalement sous une nature comptable budgétaire regroupée sous la rubrique Ressources financières alors qu'en mode réel, lorsque les conditions permettant leur constatation sont présentes, les charges découlant de ces provisions sont comptabilisées dans les divers postes comptables reflétant leur nature (salaires, dépenses de personnel, matériel, etc...).

Le niveau de stabilité des charges réelles et celui des charges prévisionnelles démontre que ces provisions expliquent essentiellement l'augmentation de 16 M\$ entre 2002 et 2003 pour les charges regroupées sous la rubrique Ressources matérielles.

Bien que la nature des évènements occasionnant ces dépenses puisse varier d'une année à l'autre, il s'agit de provisions prises dans le cours normal des activités du Distributeur et conséquemment, ces charges sont considérées comme récurrentes faisant partie des composantes du revenu requis.